

Accusé d'abus de faiblesse, Gérald Darmanin porte plainte pour "dénonciation calomnieuse"



Une femme affirme s'être "sentie obligée" d'avoir des relations sexuelles avec l'ancien maire de Tourcoing pour obtenir un logement et un emploi.

Gérald Darmanin contre-attaque. Selon des informations révélées ce samedi par [BFMTV](#) et [Franceinfo](#), le ministre de l'Action et des Comptes publics a porté plainte ce vendredi auprès du parquet de Paris pour "dénonciation calomnieuse".

L'ancien membre des Républicains est visé par une plainte pour "abus de faiblesse". La plaignante qui habite Tourcoing – ville dont Gérald Darmanin a été maire entre 2014 et 2017 - a notamment témoigné dans Mediapart dimanche 25 février. Elle soutient qu'elle s'était "sentie obligée" de consentir à des faveurs sexuelles à l'actuel ministre pour obtenir un logement et un travail. Les faits se seraient reproduits plusieurs fois selon elle.

Gérald Darmanin avait également été accusé de viol par une autre femme, mais la plainte de cette dernière a été classée sans suite, le vendredi 16 février. Invité de BFMTV en février, le ministre de l'Action et des Comptes publics avait affirmé "Les yeux dans les yeux, je n'ai jamais abusé d'aucune femme et je n'ai jamais abusé de mon pouvoir".